

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête
Messieurs les Commissaires Enquêteurs
Direction Départementale des Territoires du Loir et Cher
31, Mail Pierre Charlot
41000 Blois

Paris, le 2 novembre 2022

Objet : Réponses de SANEO aux questions de la Commission d'Enquête
Centre Touristique du Domaine des Pommereaux

Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint la réponse de SANEO aux questions que vous avez posées suite aux contributions du public lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 septembre au 14 octobre 2022 et concernant le projet de Centre touristique des Pommereaux sur les deux communes de La Ferté Saint Cyr et de Saint Laurent Nouan.

Tout d'abord, nous avons noté l'excellente participation du public à cette enquête puisque 2308 visiteurs uniques, selon le décompte de la société PREAMBULE en charge du suivi dématérialisé, ont été comptabilisés. Ceci est le témoignage, nous semble-t-il, des efforts de publicité, d'abord avec la réunion publique tenue à notre initiative le vendredi 9 septembre à la salle des fêtes de La Ferté St Cyr, puis aux diverses publicités effectuées dans les deux communes et dans la presse régionale.

Nous avons été surpris du nombre relativement modeste des contributions exprimées, puisque celles-ci sont de 239 sur le registre dématérialisé, nous signifiant ainsi que près de 2100 visiteurs uniques ont regardé le dossier sans se sentir obligés d'effectuer une contribution. Quelle signification donner à ce désintérêt ? Bien entendu, elle n'est pas la même, suivant que l'on soit favorable ou opposant. Toutefois, les oppositions lorsqu'elles sont vives savent s'exprimer, ce qui en nombre d'individus uniques n'est pas le cas.

Comme indiqué dans le corps de notre réponse, en additionnant tous les membres des deux familles parisiennes opposantes historiques, propriétaires de deux grandes propriétés voisines de celle des Pommereaux, et, en y ajoutant les anonymes, dont il est raisonnable de considérer qu'un certain nombre d'entre elles aient pu être téléguidées, le nombre de 98 contributions opposantes apparaît. Ce nombre est à rapprocher des contributions, quelque fois multiples, émises par quelques opposants **résidents permanents** et identifiés comme tels, des communes de La Ferté St Cyr et de St Laurent Nouan, que nous avons évalué seulement à une dizaine. Puis d'autres opposants individuels disséminés géographiquement se sont aussi manifestés.

Nos réponses apparaissent en couleur verte sur le document joint. Nous nous sommes permis de relire chaque contribution, et d'ajouter des réponses derrière chacune de celles qui nous apparaissaient argumentées en évitant les redites. Lorsque les points évoqués avaient déjà été traités et afin de ne pas nous répéter inutilement, nous avons mis la mention : sans commentaire. Ceci ne signifie pas notre désintérêt pour les contributions effectuées, mais nous avons considéré que les réponses étaient déjà apportées ou qu'elles étaient développées plus longuement ailleurs dans la réponse.

SANEO

Vous noterez qu'un nombre significatif de contributions favorables au projet et bien argumentées ont été produites, certaines provenant de résidents permanents de La Ferté Saint Cyr ou de Saint Laurent Nouan. Nous ne les avons pas commentées tant elles se suffisent à elles-mêmes. Les arguments traitant de l'emploi expliquent à eux seuls la volonté affirmée des Elus Locaux d'avancer avec ce projet.

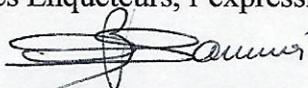
Les arguments sur l'eau ont été abondamment traités dans les réponses. Evidemment le peu de téléchargements des pièces concernant la Loi sur L'Eau, ou même la réponse à l'Avis de la MRAE, pourtant riches en réponses aux critiques et questions posées, nous interpelle !

La sincérité des arguments brandis par les deux familles opposantes, chacune propriétaire de plusieurs centaines d'hectares de l'autre côté des routes les séparant du site du projet interpelle également. L'intérêt pour la protection de la forêt manifesté par l'un des chefs de famille est intéressant, lorsqu'on sait qu'il est aussi sylviculteur et partie prenante dans la fourniture de granulés de bois en pellets, nécessitant l'abattage de nombreux arbres. Manifestement vivant à Paris, leur préoccupation ne semble pas portée vers le développement économique du secteur de La Ferté Saint Cyr, ni sur le partage de la beauté de la Sologne.

Un certain nombre de contributions portent sur l'opposition à la création d'un nouveau golf, en oubliant qu'il n'est qu'un accessoire au développement d'un hameau touristique, et que pour le succès de ce dernier, il est nécessaire d'y ajouter des activités porteuses et attractives, telles que le golf, l'équitation, le tennis, ferme BIO, etc. La lecture de certaines contributions fait apparaître l'antagonisme habituel entre les diverses catégories de population suivant leur degré d'aisance. Beaucoup de ces contributions oublient que la propriété est privée, que les financements sont privés, et que rien n'est demandé, ni à l'Etat, ni aux organismes publics pour en assurer le financement, et qu'in fine, ces équipements seront pourvoyeurs de richesse et d'emplois locaux. Nous ne souhaitons nullement entrer dans ces polémiques stériles.

Enfin, notre impression à la suite de la lecture de ces contributions, mises à part celles relevant de postures idéologiques, péremptoires et non argumentées, nous paraît être un antagonisme clair entre quelques personnes résidents non permanents, souvent vivant à Paris, propriétaires de vastes domaines de chasse au gros gibier, d'une superficie de plusieurs centaines d'hectares, proches du site des Pommereaux, utilisant l'environnement et l'écologie en prétexte d'opposition au projet, face à une population souvent modeste, désireuse de voir des créations d'emplois à proximité de leur domicile, pour y fixer aussi leurs enfants, afin de leur éviter des expatriations lointaines ou des déplacements journaliers importants. Les Elus sont conscients de cette problématique, que nous avons déjà ressentie lors des réunions CNDP.

Vous remerciant pour la disponibilité dont vous avez témoigné pendant cette enquête publique et restant à votre disposition pour compléter si nécessaire ces réponses, veuillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires Enquêteurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Bernard SAUNIER
Gérant

PJ : Réponses de SANEO